

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro
MLDC_230920_101

portant sur

LA FIXATION DES TARIFS DU CINÉMA LUTEVA DE LODÈVE

Le Maire de la commune de Lodève,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 2,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU la décision du Maire n°MLDC_230221_035 du 21 février 2023 relative à la fixation des tarifs du cinéma Lutéva de Lodève,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de fixer les tarifs du cinéma Luteva de Lodève, comme suit :

tarif plein	7,00 euros
tarif réduit : appliqué aux moins de 18 ans et étudiants et pour tous le jeudi	5,50 euros
tarif super réduit : appliqués aux bénéficiaires des minimas sociaux et chômeurs, groupe à partir de dix personnes, comité d'entreprise, séances Jeune public et séances spéciales	5,00 euros
tarif moins de quatorze ans	4,00 euros
tarif scolaire	3,50 euros
tarif lycéens et apprentis au cinéma	3,00 euros
tarif collège au cinéma	3,00 euros
tarif école au cinéma	3,00 euros
tarif maternelle au cinéma	3,00 euros
tarif évènements : « Printemps du Cinéma » et « Fête du cinéma » ..	5,00 euros
tarif « Festival Télérama » sur présentation du pass Télérama	4,00 euros
tarif « Festival Télérama enfants »	3,50 euros
tarif exo – gratuit	0,00 euros
carte d'abonnement de dix places	50,00 euros
tarif lunettes 3D	1,00 euros

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20230920-lmc16708-AR-1-1
Date de télétransmission : 20/09/23
Date de publication:

tarif confiseries 1	2,50 euros
tarif confiseries 2	2,30 euros
tarif confiseries 3	1,80 euros
tarif glaces	2,50 euros
tarif boisson	1,50 euros

- **ARTICLE 2** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Fait à Lodève, le vingt septembre deux mille vingt-trois,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE